

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



R-co 4Change Net Zero Equity Euro

Compartiment de la SICAV R-co 2
Cet OPCVM est géré par Rothschild & Co Asset Management Europe
Code ISIN : FR0011994862 (Action I EUR)

Objectifs et politique d'investissement

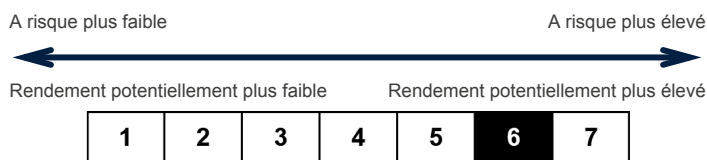
Le compartiment a pour objectif de gestion d'obtenir, sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Euro Stoxx ® DR (C), dividendes nets réinvestis. La composition du compartiment peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur. Le compartiment investit principalement en lignes directes avec une politique d'engagement active.

Le compartiment met en œuvre une démarche d'investissement socialement responsable et une approche dynamique de réduction des émissions carbone visant à atteindre l'objectif « Net Zero » en 2050, qui repose sur (i) une sélectivité renforcée des titres d'actions sur la base des pratiques environnementales des sociétés émettrices et (ii) le pilotage de l'intensité carbone de la quote-part significative du portefeuille composée des actifs sur lesquels la société de gestion est en mesure de suivre l'intensité carbone. Cette intensité carbone devra (i) être au minimum inférieure de 20% à celle de l'indice de référence et (ii) respecter une trajectoire orientée à la baisse de 7% par an, constatée à la clôture de l'exercice, avec comme date de référence le 31 décembre 2019.

Pour atteindre son objectif de réduction des émissions carbone, alignées sur l'Accord de Paris, le compartiment investit dans deux types d'entreprises : (i) les « Leaders », sociétés auditées par l'initiative Science Based Targets « SBTi », formée d'experts scientifiques dont le but est de définir, de promouvoir et valider les meilleures pratiques en matière de réduction des émissions carbone et d'objectifs "net zero", conformément à la science du climat, et (ii) les « En transition », entreprises qui ont déjà mis en place des plans ambitieux de réduction des émissions carbone, qui n'ont pas encore fait l'objet d'un audit et sur lesquelles des actions d'engagement ciblées sont menées. Elles sont sélectionnées sur la base des analyses de températures effectuées par Carbon4 Finance. Les choix de titres résultent d'une analyse fondamentale de la rentabilité des sociétés, de la valorisation par le marché, de l'analyse de l'environnement économique et d'une recherche extra financière.

La définition de l'univers d'investissement actions éligible s'articule autour de l'exclusion de sociétés qui ne respecteraient pas les principes fondamentaux du Pacte Mondial des Nations Unies, ni les principes d'investissement relatifs au charbon thermique du Groupe Rothschild & Co. De manière générale, la note ESG du portefeuille sera durablement supérieure à la note ESG de l'univers

Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce compartiment est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions européennes.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du compartiment.
- La catégorie de risque associée au compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

d'investissement initial (détaillé dans le prospectus), calculée après élimination des 20% des valeurs les moins bien notées sur la base des critères extra financiers – les notations proviennent principalement d'un prestataire de données externes, et s'appuient sur une méthodologie « Best-in-Class » privilégiant les entreprises les mieux notées (de AAA (meilleure note) à CCC) d'un point de vue extra-financier au sein de leur secteur d'activité, sans privilégier ou exclure un secteur.

Les notes extra-financières prennent en compte dans l'analyse des piliers E, S et G les éléments suivants : Environnemental : risques physiques liés au changement climatique, encadrement des déchets, etc. ; Social : formation des salariés, sécurité des produits etc. ; et Gouvernemental : niveau d'indépendance du conseil, politique anti-corruption, etc.

Le compartiment est investi entre 90% et 100% de son actif net en actions, dont 90% minimum de la poche action sur un ou plusieurs marchés des actions émises dans un ou plusieurs pays de la zone euro, appartenant à tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 20% maximum dans des actions de petites capitalisations (incluant les micro capitalisations), dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros). Afin d'être éligible au Plan Epargne en Actions français (PEA), le compartiment sera investi en permanence à hauteur de 75% minimum de son actif net dans des actions éligibles au PEA. Il peut par ailleurs intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, à titre de couverture et/ou d'exposition (swaps de change, marché des futures et options sur actions ou indices actions). L'exposition consolidée du portefeuille aux marchés actions (via des titres, OPCVM, opérations du marché à terme) est comprise entre 90% et 110%. Existence éventuelle d'un risque de change accessoire pour l'actionnaire investissant en euro.

Fréquence de valorisation : Quotidienne. Centralisation des ordres de Souscription/Rachat (S/R) : chaque jour à 12h00 auprès de Rothschild Martin Maurel. Exécution des ordres : prochaine VL (cours inconnu). Date de règlement des S/R : VL + 2 jours ouvrés.

Cette part est une part de capitalisation.

Recommandation : cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport moins de 5 ans après leur investissement.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le compartiment n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Risque de liquidité : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,50%
Frais de sortie	Néant

Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourrez payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants (en % de l'actif net)	1,17%
--------------------------------------	-------

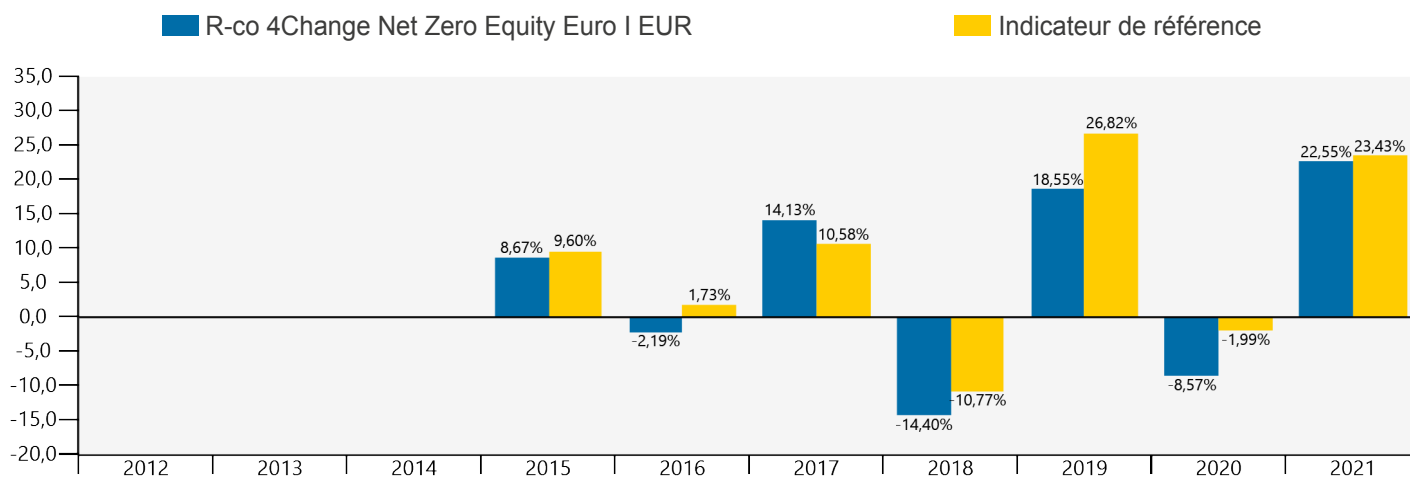
Le pourcentage de frais courants indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC lorsqu'il achète ou vend des parts/actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Frais ponctuels prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

Performances passées



Ce compartiment a été créé en 2021.

Les Actions « I EUR » ont été créées le 17/09/2021.

Les performances ont été calculées en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le calcul des performances présentées tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

31/12/2012-15/01/2021: indice de référence (IR) Stoxx 600DR®. 30/12/2019: processus de sélection des valeurs suivant des règles de gestion internes formalisées et intégrant une analyse extra-financière des sociétés sous leurs aspects ESG. 15/01/2021: changement de stratégie et IR Euro Stoxx® DR (C). Les performances antérieures à ces dates ont donc été réalisées dans des conditions qui ne sont plus d'actualité. Compartiment issu de la fusion-absorption du FCP R-co 4Change Climate Equity Euro le 17/09/2021: la part I EUR du FCP absorbé créée le 03/07/2014 devient la catégorie d'action I EUR de ce compartiment, renommé R-co 4Change Net Zero Equity Euro le 15/10/2021.

Informations pratiques

En tant que fonds de partage, 0,15% par an de l'actif net de l'action I EUR sera déduit des frais de gestion prélevés par la société de gestion, et reversé à l'association Océan Polaire afin de contribuer au financement de l'expédition POLAR POD, une exploration maritime hors-norme pour l'étude de l'océan Austral, à vocation à la fois scientifique et pédagogique. Ce reversement ne donne pas lieu à un éventuel avantage fiscal pour les actionnaires, la société de gestion s'engageant quant à elle expressément à y renoncer. Le dépositaire de l'OPCVM est Rothschild Martin Maurel.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles en langue française et sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Rothschild & Co Asset Management Europe - Service Commercial 29, avenue de Messine 75008 Paris.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : <https://am.eu.rothschildandco.com>

La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

La responsabilité de Rothschild & Co Asset Management Europe ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous trouverez plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet suivant : <https://am.eu.rothschildandco.com>

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Rothschild & Co Asset Management Europe est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet <https://am.eu.rothschildandco.com>. Un exemplaire papier de la politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.